

Position du Forum de Jeunes sur les nouvelles propositions de loi face aux dangers des réseaux sociaux

Le Forum des Jeunes remercie la commission pour son invitation. Je n'ai pas contribué à la rédaction de la proposition et je suis uniquement rémunérée dans le cadre de mon contrat de travail avec le Forum des Jeunes que je représente aujourd'hui. Je n'ai pas de rémunération supplémentaire liée à ma présence ici.

Les réseaux sociaux font partie intégrante de la vie des jeunes. Ils sont un outil essentiel d'information, de divertissement et de socialisation (pensons notamment à la pandémie de covid). Par ailleurs, et on l'oublie parfois, ils sont un espace de participation citoyenne et d'engagement. En outre, l'usage et l'influence des réseaux sociaux varient très fortement au sein du public "jeunes". Pour les jeunes plus jeunes, les réseaux sociaux constituent des espaces majeurs de socialisation. En être exclu (par les plateformes elles-mêmes ou par leurs parents en cas de consentement parental) peut devenir un véritable facteur de marginalisation. Cette réalité doit être prise en compte dans le cadre de la présente proposition.

Devant l'importance qu'ont les réseaux dans la vie des jeunes, le Forum des Jeunes partage évidemment le constat développé dans la proposition: face à l'augmentation des dérives sur les réseaux, il est nécessaire d'agir pour lutter contre ces phénomènes aux conséquences dramatiques et à long terme sur leurs victimes et les jeunes en particulier. Le Forum partage également l'objectif de la proposition: nous souhaitons toutes et tous une vie numérique sécurisée et sécurisante. C'est un enjeu de démocratie: on ne peut plus laisser l'espace numérique être une zone qui ne respecte pas notre Etat de droit.

Concrètement, les points d'attention que je vais évoquer maintenant s'appuient principalement sur une récente enquête que le Forum a menée sur demande de la Commission Jeunesse de la Fédération Wallonie-Bruxelles au sujet de la montée des discours masculinistes. Une des questions demandait aux jeunes ce qu'il fallait faire pour mieux encadrer les réseaux sociaux. Dans une liste de propositions, ils devaient en choisir trois. Je précise que le public cible du Forum sont les 16 – 30 ans, mais dans le cadre de l'enquête, vu le sujet, nous avons également recueilli la voix de quelques jeunes de moins de 16 ans. Au total, un peu plus de 1500 jeunes se sont exprimés.

Le premier choix est loin devant les autres: 58% des jeunes trouvent important d'être mieux outillés pour identifier et décrypter les contenus problématiques. Ils veulent donc renforcer la prévention par l'éducation aux médias. Nous regrettons à ce propos que le terme d'Éducation aux Médias n'apparaisse qu'une seule fois dans le texte. Cette recommandation des jeunes souligne de facto l'importance d'une concertation avancée avec les Communautés. En effet, dans le domaine de l'éducation aux médias, certaines intentions politiques sont en voie de concrétisation. On peut citer l'initiative de la ministre Glatigny (prévue par le Pacte) d'instaurer un cours de numérique en première secondaire visant à former des élèves capables de comprendre, de se protéger et d'agir de manière responsable dans un monde digitalisé, ou encore la Trajectoire Jeunesse de la ministre Lescrenier qui entend donner une place importante à l'éducation aux médias.

En deuxième position (pour 50%) figure le fait d'interdire les réseaux sociaux aux plus jeunes. Les 3, 4 et 5èmes propositions sont les suivantes :

- 40% en appellent à une modération plus stricte de la part des plateformes
- 34% affirment condamner les personnes qui postent des contenus problématiques
- 33% affirment qu'il faut rendre les plateformes responsables légalement de ce qu'elles publient.

Pour finir, je précise que la fin de l'anonymat en ligne ne figurait pas telle quelle dans nos propositions. Néanmoins, afin de nourrir notre intervention aujourd'hui, nous avons également diffusé, juste avant les vacances d'hiver, une "mini-enquête" concernant les deux propositions qui nous occupent aujourd'hui. Elle n'a récolté que 95 réponses et n'est donc pas représentative. Néanmoins, ces résultats rejoignent ceux de notre enquête sur le masculinisme: Une majorité des répondants s'est exprimée en faveur d'une vérification plus stricte de l'âge lors de la création d'un compte sur les réseaux sociaux, et une majorité s'est déclarée favorable à l'identification de la personne derrière chaque compte sur les réseaux sociaux.

Que nous révèlent ces chiffres? Tout d'abord, on l'a dit, l'importance fondamentale de l'éducation. Ensuite, concernant une potentielle interdiction en dessous d'un certain âge, il ne faut pas perdre de vue que toute interdiction insuffisamment comprise entraîne toujours un risque de contournement de la règle. C'est pourquoi le Forum des Jeunes s'interroge sur l'applicabilité réelle d'une telle proposition et sur le caractère potentiellement contre-productif des deux mesures mentionnées dans la proposition, car elles sont facilement contournables (notamment dans le cas d'une application de ces mesures à une échelle nationale), et peuvent générer de nouveaux risques (fuite vers d'autres plateformes moins sécurisées). Enfin, ce type de propositions montre l'importance de ne pas faire porter l'entière responsabilité des dérives constatées aux jeunes ou à leur entourage, mais bien sur les plateformes et les auteurs eux-mêmes. En effet, le Forum des Jeunes souligne le fait qu'il existe déjà un cadre législatif (l'article 150 de la Constitution) qui encadre certaines dérives citées dans la proposition (telles que les propos de haine en ligne), et qui relèvent du délit de presse. Ces propos sont donc déjà couverts par le droit en vigueur sauf qu'on le sait, les auteurs sont très rarement punis. Il faut agir à ce niveau car le sentiment d'impunité entretient et propage la haine en ligne. Il est également essentiel de renforcer les moyens de la justice pour qu'elle puisse faire son travail. Cela devrait être fait de manière prioritaire. Moins de haine en ligne, c'est plus de sécurité pour toutes et tous.

Dans ce contexte, et au vu de ces témoignages qui illustrent l'évolution des attentes et des besoins de la jeunesse en matière de travail et d'épanouissement, découvrir un projet de loi qui entend réglementer la possibilité pour les enfants de devenir entrepreneur·e-s interpelle donc le Forum des Jeunes. Dans l'avis qui suit nous reviendrons sur les risques liés à l'ouverture du statut d'entrepreneur aux mineur·e-s, en soulignant les besoins de protection, d'accompagnement et d'équilibre pour la jeunesse.

Ces consultations nous révèlent que les jeunes, dans leur majorité, attendent du politique, mais aussi des plateformes, des aménagements pour que les réseaux soient plus sûrs. On observe une tension entre le fait que les jeunes considèrent les réseaux comme un espace de socialisation et d'action, et le fait qu'ils ne veulent pas être confrontés à tout et n'importe quoi.

Le Forum des Jeunes souhaite conclure en soulignant le fait que les jeunes se sentent donc concernés par la problématique et ont un avis et des idées sur les mesures à prendre. Il ne faut pas les considérer exclusivement comme des victimes potentielles, mais aussi comme des partenaires de réflexion.

En conclusion, le Forum recommande :

- Techniquement, une séparation des deux propositions dans deux textes différents car elles traitent d'enjeux différents et de publics différents (une uniquement les jeunes et l'autre, l'ensemble des citoyens).
- Un renforcement réel de l'éducation aux médias. Il faut ne pas en faire des activités annexes dans les cursus scolaires mais bien un apprentissage à part entière. Et pas seulement en première secondaire mais bien tout au long du cursus.
- Que les parlementaires et le gouvernement recourent plus systématiquement aux instances représentatives des jeunes et intègrent les jeunes dans les débats qui les concernent. Ce sujet en est éminemment un. Le Forum est disponible pour organiser un travail de consultation du côté francophone et nous pouvons travailler en collaboration avec les 2 autres Conseils pour obtenir des propositions et l'avis de l'ensemble de la jeunesse belge.
- Des mesures concrètes pour assurer la sécurité sur les réseaux, sans brimer la liberté d'expression ou d'information, en agissant notamment sur la responsabilisation des plateformes des contenus diffusés ou en prévoyant davantage de moyens pour la justice.
- La limitation de l'âge ou la fin de l'anonymat peuvent être des pistes, à condition que le cadre soit strict pour que la liberté et la protection des jeunes soit garantie.
- Il est également nécessaire de définir de ce qu'on entend par "réseaux sociaux" et d'harmoniser les futures mesures à toutes les plateformes et à une échelle européenne.
- Enfin, il importe que le pouvoir politique soit proactif. La récente sortie de Tik-Tok qui propose sa solution d'identifier lui-même l'âge des utilisateurs, et qui a été qualifiée d'incomplète et d'insuffisante par la ministre Matz, montre la nécessité de cette proactivité politique.